

Rapport d'activité de la Commission de la Bibliothèque

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse**

Band (Jahr): **81 (1994)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Egon Wilhelm, président de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'année fut inaugurée par un événement marquant : l'entrée en fonction, à la tête de l'Office fédéral de la culture, de M. David Streiff. En janvier également, paraissait le premier numéro du *Livre suisse* conçu grâce au système VTLS ; ce numéro témoigne assurément du travail extrêmement consciencieux et précis réalisé par le groupe de projet « Automatisation ». Toujours au début de l'année, M^{me} Marie Christine Doffey prenait la direction de la section « Collections » récemment créée, qui forme, avec celle des « Services aux usagers » dirigée par M. Jean-Marc Rod, le corps essentiel de l'institution. Enfin, les travaux de construction des nouveaux magasins souterrains démarraient au mois de mars.

Quelque vingt personnes sont engagées à 100 % dans une dizaine de projets entrepris dans le cadre de la réorganisation. A cet égard, l'automatisation représente une tâche primordiale, puisqu'elle permet d'entrer petit à petit l'ensemble des fonds sur le système informatique. Depuis le 24 octobre 1994, un catalogue en ligne baptisé « Helveticat » est mis à la disposition du public tant interne qu'externe. D'autres progrès permettront d'améliorer encore la gestion de la Bibliothèque, mais il faudra continuer à ne pas perdre de vue les prestations que les usagers sont en droit d'attendre de nous.

Précisons encore que M^{me} Geneviève Clavel a travaillé à une étude minutieuse permettant de jeter les bases d'un réseau hétérogène de bibliothèques suisses. Il appartient à présent aux membres de notre commission de se prononcer sur son rapport. L'étape suivante consiste à créer un CD-Rom rassemblant l'ensemble des titres collectionnés par les grandes bibliothèques — un projet évidemment de longue haleine.

L'année 1994 montre donc que les travaux de réorganisation portent leurs fruits. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la compétence de la direction et du personnel, qui se sont investis avec une même énergie dans ces projets ambitieux. La Commission de la Bibliothèque adresse donc à tous ses remerciements les plus sincères.

Par ailleurs, la mise sur pied d'une sous-commission responsable des affaires des Archives littéraires suisses s'est révélée judicieuse. De concert avec la direction avisée des Archives, elle a pu prendre des décisions portant sur des cas litigieux, et ce en fonction de critères parfaitement appropriés. Elles croissent et embellissent : ainsi peut-on parler des Archives littéraires.

Pour ce qui est de la Commission, nous ne pouvons que déplorer la disparition de l'un de ses membres : à la suite d'une défaillance cardiaque, M. Daniel Bodmer est mort à Rome le 17 octobre 1994, à l'âge de soixante-six ans. La perte est lourde pour notre groupe, auquel il appartenait depuis 1992. Profondément intéressé aux affaires de la Bibliothèque, il savait dispenser les précieux conseils que lui inspirait sa riche expérience. Sa disparition laisse un vide considérable. Nous lui resterons éternellement reconnaissants de ses suggestions et de ses vues porteuses d'avenir.

M^{me} Monique C. Cleland, bibliothécaire à la Bibliothèque et centre de documentation de la Faculté de médecine à l'Université de Lausanne, a quitté la Commission à la fin de l'année, après plus de sept années passées parmi nous. M^{me} Cleland fut un soutien pour la Commission durant toute la phase de transition entre 1988 et 1990. Ses qualités humaines et scientifiques lui ont permis d'apporter plus d'une solution aux divers problèmes que nous avons rencontrés. Nous la remercions ici tout particulièrement de son travail.

Au seuil du centenaire de la Bibliothèque nationale suisse, la satisfaction que nous éprouvons à l'égard de l'évolution de l'établissement nous permet d'insister sur le fait que ce dernier marche résolument avec son temps.